



**Mémoire de l'ACPP au Comité
permanent des ressources
naturelles**

**Favoriser une transformation
juste et équitable du secteur de
l'énergie au Canada**

13 juin 2022

1 Introduction

L'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) s'est engagée à favoriser une industrie du pétrole et du gaz naturel en amont solide et novatrice au Canada. Nous sommes déterminés à faire preuve de leadership en matière d'environnement et à voir notre industrie jouer un rôle croissant pour répondre à la demande mondiale d'énergie fiable, abordable et produite de façon responsable. Nous croyons que la croissance des exportations canadiennes de pétrole et de gaz naturel est la solution pour réduire les émissions mondiales et améliorer la sécurité énergétique mondiale, objectifs que le Canada partage avec la communauté internationaleⁱ. L'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel en amont, nos travailleurs et nos innovateurs espèrent travailler avec le gouvernement canadien pour réaliser ce potentiel.

L'industrie du pétrole et du gaz naturel en amont au Canada emploie directement et indirectement plus de 500 000 Canadiens talentueux dans toutes les provinces. Ces Canadiens, grâce à leur travail acharné et à leur esprit d'innovation, ont produit du pétrole et du gaz naturel en affichant le meilleur profil environnemental, social et de gouvernance parmi les dix principaux détenteurs de réserves pétrolières au mondeⁱⁱ. Notre industrie, nos travailleurs et nos partenaires autochtones ont un rôle important et croissant à jouer pour répondre aux besoins énergétiques canadiens et du monde entier. Le succès de notre industrie profitera à tous les Canadiens, continuera d'appuyer la réconciliation avec les Autochtones et engendrera des innovations technologiques qui appuieront les objectifs environnementaux, sociaux et économiques nationaux et internationaux.

Il est essentiel que la portée, l'ampleur et le rythme de l'approche du Canada en matière de *transition équitable* s'harmonisent avec les transformations énergétiques mondiales afin que le Canada n'élimine pas par inadvertance des opportunités alors que le besoin et la demande mondiaux de pétrole et de gaz naturel continuent d'exister. L'ACPP peut fournir des données et des renseignements sur les marchés de l'énergie, ainsi que de l'expertise en matière de technologie, d'exigences liées aux infrastructures et d'autres mesures pour optimiser l'approche du Canada. D'importants avantages liés aux changements climatiques, sous la forme de l'évitement d'une croissance des émissions et de la réduction des émissions totales, en plus d'une sécurité énergétique mondiale améliorée, peuvent être obtenus grâce à un rôle accru du pétrole et du gaz naturel canadiens dans le mondeⁱⁱⁱ.

2 L'approche de transition équitable du gouvernement du Canada

Notre industrie s'engage à travailler avec les gouvernements pour réaliser les objectifs de réduction des émissions et l'ambition de l'*Accord de Paris*, dont le Canada est signataire, en tant que cadre mondial pour lutter contre les risques liés aux changements climatiques. Ces objectifs ont inspiré notre travail et nos investissements dans le développement de technologies, de processus et d'infrastructures nouveaux, comme ceux liés au captage, à l'utilisation et au stockage du carbone (CUSC). Ces investissements réduiront les émissions dans notre industrie et peuvent inciter d'autres secteurs

économiques à en faire autant. En 2019, l'industrie du pétrole et du gaz naturel a consacré plus de trois milliards de dollars aux dépenses environnementales, soit plus que tout autre secteur^{iv}.

Une approche efficace de la gestion des impacts découlant de la transformation vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone devrait refléter l'opportunité unique qu'a le Canada de répondre aux demandes mondiales actuelle et future de pétrole et de gaz naturel produits de façon responsable. La planification de la transition nécessite d'aborder un « trilemme énergétique » : assurer la sécurité énergétique, faire progresser la décarbonation et protéger l'aspect abordable de l'énergie. L'approche du Canada doit tenir compte de ces objectifs, surtout en ce qui concerne les Canadiens les plus vulnérables. Le secteur canadien du pétrole et du gaz naturel fournit certains des emplois de la classe moyenne les mieux rémunérés au pays et constitue une voie importante vers la prospérité pour les Autochtones, qui représentent plus de 6 % de notre main-d'œuvre et plus de 2,4 milliards de dollars en relations d'affaires^v.

Nous tenons à souligner que, bien qu'il y ait de nombreuses discussions sur la transition d'un secteur à un autre, en réalité, la transition se fera à l'intérieur des secteurs. Les entreprises innoveront et transformeront leurs opérations et leurs activités de l'intérieur, là où les compétences de leur personnel peuvent être mises à profit de nouvelles façons. Par exemple, les compétences requises pour forer un puits de pétrole sont transférables au forage de puits dans le cadre des projets de CUSC. L'approche du gouvernement devrait tenir compte de cette importante dimension de la transition au sein des industries, et non seulement entre elles.

Une *transition équitable* bien menée peut faire progresser le rôle du Canada dans la lutte contre les changements climatiques grâce à l'approvisionnement national et à l'exportation mondiale de nos produits énergétiques de premier plan en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tout en maintenant la prospérité économique. L'un des rôles les plus importants que le Canada puisse jouer dans la lutte contre les changements climatiques mondiaux, c'est de remplacer le charbon dans le bouquet énergétique mondial par du gaz naturel canadien exporté sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL). En Australie, la main-d'œuvre du secteur pétrolier et gazier a plus que doublé entre 2006 et 2016 en raison de la croissance du GNL^{vi}. Dans un rapport de 2018, le gouvernement de l'Australie a déclaré que chaque emploi lié au pétrole et au gaz naturel maintenait 10 autres emplois dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et dans l'économie en général. Le Canada compte un certain nombre de projets qui pourraient améliorer le rôle mondial du pays en matière de GNL et qui offrent des opportunités importantes en matière d'emploi, de formation et, dans certains cas, d'équité pour les collectivités autochtones locales. Les progrès en matière de réconciliation peuvent avancer en parallèle avec la lutte mondiale contre les changements climatiques dans une transition équitable.

Enfin, bon nombre des solutions de technologies propres du Canada continueront de venir du secteur du pétrole et du gaz naturel, compte tenu de nos investissements dans la recherche, l'innovation et le développement technologique. Les partenaires d'innovation du secteur pétrolier et gazier, comme Westgen^{vii}, ont mis au point des solutions climatiques qui ont permis de réduire les émissions au Canada et sont prêts à conquérir des marchés de plusieurs milliards de dollars aux États-Unis. Cela comprend la possibilité de décarboner d'autres secteurs non liés, comme les télécommunications. Les initiatives de *transition équitable* du Canada devraient s'appuyer sur ce travail pour développer et finalement exporter des technologies et des solutions propres. Le gouvernement, en reconnaissant l'importance des industries canadiennes existantes tout en soutenant l'économie à faibles émissions de carbone, devrait tirer parti des avantages que nous avons déjà en place.

Il faudra mettre en place de nouveaux outils en matière de politiques pour favoriser l'innovation, le déploiement de technologies et l'investissement climatique d'ici 2025 afin de mettre le Canada sur la bonne voie en vue d'atteindre les objectifs de réduction des émissions pour 2030.

L'ACPP suggère que l'approche de *transition équitable* du Canada intègre les trois principes clés suivants (voir l'annexe A pour d'autres considérations relatives à la politique de transition équitable et pour le Conseil consultatif) :

Appuyer le rôle important que joue le Canada à l'échelle mondiale en tant que producteur responsable et à faibles émissions, capable de répondre à la demande croissante de gaz naturel et de pétrole et de jouer un rôle clé dans la sécurité énergétique mondiale.

Reconnaître et appuyer nos travailleurs qualifiés de calibre mondial, qui continueront d'être nécessaires dans leurs rôles, même si leurs capacités s'étendent à d'autres fonctions comme la production d'hydrogène et le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC), pour atteindre nos objectifs complémentaires de réduction des émissions et d'augmentation de la production.

Affirmer que la stratégie climatique du Canada est axée sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES); tous les secteurs ont un rôle à jouer dans le cadre de cet effort.

3 Possibilités mondiales pour le pétrole et le gaz naturel canadiens – Sécurité énergétique

Le secteur de l'énergie est fondamental non seulement pour l'économie canadienne, mais aussi pour notre sécurité et celle de nos alliés. Il s'ensuit que nous devons renforcer nos systèmes de production et de transport d'énergie.

Nous pouvons tirer des leçons importantes des choix de politiques énergétiques faits dans d'autres pays. La situation actuelle en Europe met en lumière les écueils d'une transformation énergétique désordonnée. Même avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les prix du pétrole et du gaz naturel augmentaient en raison des pénuries d'approvisionnement et du déclin des programmes de forage, en particulier dans les pays producteurs sur le marché libre. Ces déclins sont le résultat des signaux politiques des gouvernements et de la communauté des investisseurs qui sont peu harmonisés avec la demande mondiale de pétrole et de gaz naturel, laquelle est revenue à des niveaux observés avant la pandémie et continue de s'accroître.

Par conséquent, depuis l'automne 2021, l'Europe paie un peu plus cher pour que les expéditions de GNL des États-Unis en provenance de l'Asie lui soient plutôt acheminées afin de répondre à ses propres besoins énergétiques. L'Europe dispose maintenant de peu d'options pour répondre aux besoins énergétiques importants de ses économies, et compte sur la Russie pour lui fournir jusqu'à 40 % de son gaz naturel, même si la guerre fait rage en Ukraine.

Peter Tertzakian, de l'ARC Energy Research Institute, explique : « Rejeter l'importance de des systèmes de combustibles fossiles avant d'avoir des solutions de rechange d'énergie propre suffisante, sûre et abordable ne représentent que la moitié du problème. L'autre moitié est plus menaçante et reflète les

crises passées. Les pays occidentaux ont laissé le contrôle des marchés du pétrole et du gaz régresser entre les mains de pays qui ont l'habitude de tirer parti de l'approvisionnement énergétique. »^{viii}

La politique de *transition équitable* du Canada devrait tenir compte de ces réalités.

Une approche de *transition équitable* qui intègre un rôle pour le Canada en tant que fournisseur d'énergie responsable à l'échelle mondiale appuierait la reprise économique canadienne (protection des travailleurs, des consommateurs d'énergie et de la qualité de vie), favoriserait la sécurité énergétique mondiale et réduirait l'empreinte de GES de l'énergie à l'échelle mondiale. Une telle approche soutiendrait des centaines de milliers d'emplois, des milliards de dollars en partenariats d'affaires autochtones^{ix}, et des milliards de dollars d'innovation en matière de technologies propres qui aideraient d'autres secteurs de l'économie canadienne et les clients internationaux à répondre à leurs besoins énergétiques avec de l'énergie à faibles émissions. Au cours des dernières années, le secteur du pétrole et du gaz en amont a représenté :

- 5,6 %^x du PIB du Canada en moyenne de 2017 à 2019, même lorsque le secteur était en récession;
- près de 20 % de la valeur totale des exportations canadiennes en 2020;
- plus de 18 milliards^{xi} de dollars par année en revenus versés aux différents ordres de gouvernement tirés de divers impôts, redevances et autres prélèvements.

Le secteur des ressources demeure l'un des principaux moteurs économiques de la classe moyenne du Canada, y compris pour les collectivités rurales et éloignées du pays. Comme il a été mentionné précédemment, plus d'un demi-million de Canadiens travaillent directement ou indirectement dans le secteur du pétrole et du gaz en amont. Ces travailleurs touchent le salaire annuel moyen le plus élevé de tous les secteurs au Canada, soit environ 130 000 \$ par année^{xii}, trois fois le salaire annuel moyen au Canada. Le secteur offre également des emplois bien rémunérés et des possibilités économiques pour les Néo-Canadiens et les peuples autochtones. Voici quelques autres points à retenir :

- En 2019, les entreprises d'exploitation des sables bitumineux à elles seules ont dépensé plus de 2,4 milliards de dollars en approvisionnement auprès d'entreprises autochtones, ce qui représente 11 % de tous les approvisionnements du secteur des sables bitumineux. Cela est directement lié aux possibilités d'affaires et d'emploi à proximité des collectivités autochtones, et soutient l'amélioration des économies locales et la prospérité.
- Selon des données récentes de Statistique Canada^{xiii}, 60 % du nombre total de nouveaux Canadiens employés dans le sous-secteur^{xiv} de l'énergie des ressources naturelles travaillent dans le secteur du pétrole et du gaz en amont. Les nouveaux employés canadiens dans le secteur du pétrole et du gaz naturel en amont représentaient 30 % de l'ensemble des emplois dans le secteur des ressources naturelles.

Nous mentionnons ces chiffres pour attirer l'attention sur l'importance d'atteindre un juste équilibre grâce à une approche axée sur la collaboration entre le gouvernement et le secteur. Il y a des avantages importants qui peuvent être améliorés grâce à une approche de *transition équitable* bien élaborée et bien adaptée.

4 Rendement en matière d'émissions

Notre secteur dirige la transformation technologique nécessaire pour réduire les émissions tout en répondant à la demande pour nos produits. Il s'agit d'un élément essentiel de notre approche et de notre contribution à la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. Notre secteur continue de prendre de nombreuses mesures pour améliorer son rendement environnemental, y compris la réduction des émissions. À titre d'exemple, l'initiative pour des sables bitumineux carboneutres met l'accent sur des solutions visant à réduire considérablement les émissions d'ici 2030, avec l'objectif de carboneutralité d'ici 2050.

Au pays, notre secteur continue de faire d'importants investissements dans la protection de l'environnement, et a réalisé d'importants progrès dans la réduction des émissions de GES :

- L'intensité des émissions provenant de l'exploitation des sables bitumineux a diminué de 8 à 14 % de 2013 à 2019^{xv}.
- L'intensité des émissions de gaz naturel, de condensats et de liquides de gaz naturel a diminué de 33 % de 2011 à 2019^{xv}.
- Le secteur dispose d'un vaste portefeuille de solutions novatrices pour réduire les émissions. Selon les données de Statistique Canada, l'industrie du gaz naturel et du pétrole représente 37 % des dépenses consacrées à la protection de l'environnement par industrie.

Le secteur du pétrole et du gaz naturel continue de prendre des mesures importantes pour réduire les émissions. Nous observons d'excellentes possibilités de transposer les avantages de ces technologies dans d'autres secteurs. Ce transfert appuiera la création de nouveaux emplois qui feront baisser les émissions dans l'ensemble de l'économie.

5 Conclusions

Les changements climatiques sont un problème mondial lié au besoin humain d'énergie fiable, abordable et sécuritaire. Notre secteur est déterminé à travailler avec tous les ordres de gouvernement de façon productive et collaborative afin de réduire considérablement les émissions et de créer des possibilités pour les Canadiens.

Annexe A. Considérations relatives à la politique de transition équitable et destinées au Conseil consultatif

Considérations relatives à la politique et à la législation sur la *transition équitable*

Évaluation du rendement

L'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) **recommande** que le gouvernement établisse des cibles économiques nationales et régionales associées à la politique de *transition équitable* et qu'il en fasse rapport. Cela comprend les variations du produit intérieur brut (PIB) réel, l'investissement du secteur privé en proportion du PIB, le taux d'emploi, les variations des niveaux de revenu et les impacts régionaux.

L'ACPP **recommande** que les lois futures exigent la transparence et la responsabilité quant à la création d'emplois ou la perte d'emplois, ainsi que pour les changements liés au revenu annuel par région. Une telle transparence peut appuyer l'ajustement des politiques et l'amélioration des résultats.

L'ACPP **recommande** une approche en matière de *transition équitable* fondée sur des données probantes qui reconnaît le rôle important que le pétrole et le gaz naturel continueront à jouer dans la *sécurité énergétique mondiale*. Cette politique sera un échec si des travailleurs canadiens qualifiés quittent pour d'autres pays producteurs d'énergie, ce qui créera une « fuite des compétences ».

L'ACPP **recommande** que la *transition équitable* préserve et améliore les opportunités de réconciliation, notamment les avantages économiques, sociaux et environnementaux pour les communautés autochtones. Le développement des ressources a été l'une des voies les plus solides pour assurer la prospérité des Autochtones au Canada.

Diversité régionale

L'ACPP **recommande** que le gouvernement fédéral travaille en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour évaluer les résultats régionaux et communautaires relatifs à la politique de *transition équitable*.

L'ACPP **recommande** que des mécanismes soient mis en place afin de saisir et de prendre en compte les perspectives régionales sur les voies à suivre pour atteindre les cibles fédérales en matière de changements climatiques, l'objectif consistant à obtenir les meilleurs avantages possibles tant sur le plan de la protection des moyens de subsistance et des collectivités que de l'atteinte des objectifs environnementaux.

Conditions commerciales concurrentielles pour les emplois à long terme

L'ACPP **recommande** que les politiques et les programmes fédéraux mettent l'accent sur l'amélioration de l'économie pour l'industrie canadienne, y compris l'efficacité de la réglementation, l'infrastructure et l'accès aux marchés, ainsi que la politique budgétaire qui permet et appuie les initiatives de réduction des émissions et la création d'emplois.

Considérations internationales

Il est essentiel que la portée, l'ampleur et le rythme de la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone s'harmonisent avec les transformations énergétiques mondiales afin que le Canada n'élimine pas par inadvertance sa production d'énergie et sa capacité d'infrastructure alors que le besoin et la demande mondiaux de pétrole et de gaz naturel continuent d'exister. Le Canada a besoin d'une approche internationale et nationale en matière de politique sur les changements climatiques qui comporte un rôle approprié pour les importants avantages climatiques du commerce canadien de l'énergie.

L'ACPP **recommande** que la politique de *transition équitable* reconnaisse que la satisfaction des besoins en énergie humains est une condition préalable à une action internationale réussie en matière de changements climatiques.

L'ACPP **recommande** que le Canada définisse clairement son objectif de fournir du pétrole et du gaz naturel à faibles émissions sur les marchés mondiaux et d'appuyer l'innovation et la transformation dans le secteur.

L'ACPP **recommande** que la coopération canadienne dans le cadre d'une approche internationale tienne compte des besoins énergétiques mondiaux et du rôle que le secteur du pétrole et du gaz naturel du Canada peut jouer pour fournir de l'énergie fiable, abordable et à faibles émissions aux sociétés qui en ont besoin.

Considérations pour le Comité consultatif sur la transition équitable

Nous nous attendons à ce que le Comité consultatif discute avec un large éventail de parties intéressées partout au Canada, y compris les industries et les parties intéressées les plus touchées par les politiques climatiques. Le Comité consultatif jouera un rôle clé en travaillant avec des parties intéressées de diverses régions pour comprendre les impacts et les opportunités des politiques et pour établir les attentes en matière de rendement en ce qui concerne les résultats liés à l'économie et à l'emploi des politiques de *transition équitable* du gouvernement.

L'ACPP **recommande** que le Comité consultatif relève du gouverneur en conseil, puisque c'est le gouverneur en conseil, et non un seul ministre, qui devrait prendre les décisions liées à la *transition équitable*.

L'ACPP **recommande** que le Comité consultatif assure une forte représentation régionale, notamment des chambres de commerce locales, des groupes autochtones et de l'industrie, et que le gouvernement provincial joue un rôle dans la sélection des représentants du Comité consultatif.

L'ACPP **recommande** que le gouvernement fédéral, éclairé par le Comité consultatif, dépose un rapport annuel au Parlement sur l'atteinte des objectifs économiques pour une *transition équitable* afin d'assurer la transparence et la responsabilité.

L'ACPP **recommande** que le Comité consultatif ne soit pas créé avant que sa loi habilitante ait reçu la sanction royale. Ainsi, les personnes recrutées seront au courant des rôles et des responsabilités et tiendront compte du mandat final.

i Communiqué de presse, « Le ministre Wilkinson fait progresser la sécurité énergétique et la transition mondiale vers la carboneutralité dans le cadre de la réunion ministérielle de l'Agence internationale de l'énergie », 24 mars 2022, <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2022/03/123.html>.

ii BMO Marchés des capitaux, The 400 Billion Barrel Opportunity for Friendly Oil et Canada's Evolving Role, mars 2020.

iii Chez EQT, dans la Lettre à la sénatrice Elizabeth Warren du 7 décembre 2021, à la page 6, on peut lire ce qui suit : « Si les États-Unis fournissaient du gaz naturel pour remplacer uniquement les centrales au charbon prévues ou en construction en Chine par des centrales au gaz naturel, cela réduirait les émissions de 370 millions de tonnes métriques de CO₂ » Cela représente plus de la moitié des émissions totales du Canada en 2019 (730 tonnes métriques).

iv Protection de l'environnement par secteur (2019) « Context: Energy Examined » – source des données : Statistique Canada, Tableau 38-10-0130-01 (site Web - 18 avril 2022).

v ACPP, [rapport Mobilisation des Autochtones et ESG](#), octobre 2021.

vi National Energy Resources Australia, Preparing Australia's future oil and gas workforce, 2018.

vii Westgen Technologies Inc. est une entreprise de production d'électricité à distance qui vise à réduire les coûts de développement tout en améliorant la durabilité de l'environnement dans le secteur du pétrole et du gaz en amont. Voir Emissions Reduction Alberta Project - <https://www.eralberta.ca/projects/details/unlocking-epod-economic-zero-bleed-pneumatic-instrument-air-retrofit-solution>.

viii Peter Tertzakian « A Disorderly Transition » <https://www.arcenergyinstitute.com/a-disorderly-energytransition/>.

ix Communiqué sur la chaîne d'approvisionnement des sables bitumineux : https://context.capp.ca/infographics/2019/ig_canada-oil-sands-supply-chain/.

x Statistique Canada.

xi ACPP et Statistique Canada.

xii The average of Statistics Canada 4862 and 4861 salaries, page 19 - Exner-Pirot, H., « Pathways to Indigenous Economic Self-Determination », Institut MacDonald-Laurier, mai 2021.

xiii Le secteur de l'énergie comprend l'extraction traditionnelle de pétrole et de gaz, l'extraction non traditionnelle de pétrole, les activités de soutien à l'extraction de pétrole et de gaz, les services publics (sauf ceux d'eau), les raffineries de pétrole et les pipelines (pétrole et gaz).

xiv Le secteur des ressources naturelles comprend l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (SCIAN 11) et l'exploitation minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21).

xv ACPP, [Émissions de gaz à effet de serre et industrie canadienne du gaz naturel et du pétrole](#), juillet 2021.